

## Taxe d'apprentissage

```
/**/ body.fiche .contenu .toolbox ul li::before, body.consultation .contenu-fiche ul li::before, body.consultation .element_deco ul li::before, body.consultation .encadre-contenu__liste ul li::before, #encadres .toolbox ul li::before, body.consultation .encadre_auto_liste ul li::before, body.consultation .encadre_contenu ul li::before, .popupAide ul li::before, .contenu-fiche__element-valeur ul li::before{ content:"\e904"; } /**/
```

## Investissez dans l'avenir avec nous !

Parce que la qualité à un coût, en particulier dans nos formations et métiers à haute teneur en technologies, donnez-nous les moyens d'accompagner notre développement en nous attribuant votre taxe d'apprentissage, impôt que vous avez la liberté d'affecter !

## Le Cnam-Enjmin à la pointe

Afin de maintenir un **niveau de formation élevé**, nous devons **régulièrement renouveler** nos équipements matériels et logiciels.

Bâtissons ensemble une école plus performante, plus innovante.  
Choisissez de nous verser votre taxe d'apprentissage !

Selon que votre entreprise a un-e apprenti-e du CFA Enseignement Supérieur Poitou-Charentes ou non, accédez ci-contre :

au document qui vous indique notamment la procédure pour nous verser votre taxe d'apprentissage au formulaire en ligne pour nous informer de votre soutien et vous assurer que votre taxe nous sera bien reversée

**Merci pour votre soutien !**

## Vous avez un·e ou plusieurs apprenti·e·s ingénieur·e·e STMN

Découvrez nos projets et accédez à la [procédure](#) pour nous verser votre taxe d'apprentissage.  
Remplissez notre [formulaire en ligne](#) pour nous informer de votre soutien et vous assurer que votre taxe nous sera bien reversée

## Vous n'avez pas d'apprenti·e ingénieur·e STMN

Découvrez nos projets et accédez à la [procédure](#) pour nous verser votre taxe d'apprentissage.  
Remplissez notre [formulaire en ligne](#) pour nous informer de votre soutien et vous assurer que votre taxe nous sera bien reversée